

Règlement du tournoi

- 1/Le juge arbitre principal sera Géraldine BOURDACHE-DESVAUD, elle sera accompagnée de Marie GERMAIN comme JA adjoint.
- 2/Le numéro d'autorisation du tournoi est :
- 3/Les règles applicables le jour du tournoi sont celles édictées par la FFBaD.
- 4/Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et posséder sa licence pour la saison en cours.
- 5/Les joueurs classés de Non Compétiteurs à N1, dans les catégories minimales, cadets, juniors, seniors et vétérans sont autorisés à participer au tournoi.
- 6/La constitution des tableaux se fera par lots (exemple : de 8, 12 ou 16 joueurs ou paires) au CPPH en poules de 4 puis élimination directe. Ils pourront être modifiés en fonction du nombre d'inscrits. Pour les lots constitués avec des joueurs N, les poules de 3 seront privilégiées.
- 7/Le nombre maximum de participants est fixé à 330 joueurs. Les inscriptions se feront via badnet et par ordre d'arrivée. Le règlement devra être effectué via Badnet ou envoyé au club avant le tirage au sort.
- 8/Les joueurs peuvent s'inscrire sur deux tableaux. Simple **OU** double mixte le samedi. Doubles le dimanche. Les joueurs N dans les 3 disciplines peuvent s'inscrire sur les trois tableaux. Pour les joueurs N (**ainsi que les joueurs R évoluant dans une série N aussi, évidemment**), les mixtes se termineront le dimanche.
- 9/Dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être plus de 16 fois supérieur à celui du moins bien classé. La règle du x16 ne s'applique pas pour les joueurs de NC à P11. *Un joueur NC ou P12 ne peut pas participer à un tableau incluant des joueurs D8 ou plus. Un joueur P11 ne peut pas participer à un tableau incluant des joueurs D7 ou plus.* Les paires avec un écart de point ne permettant pas l'application de ces règles seront refusées.
- 10/Une série élite sera constituée des joueurs N1 et N2 dans les 5 disciplines sous réserve que 6 joueurs ou paires soient inscrits par discipline. Les tableaux de cette série seront constitués en fonction du nombre d'inscrits avec 2 sortants par poule. Si il n'y a pas assez de joueurs, nous les basculeront en série 1.
- 11/Le montant des droits d'engagement sont: 15€ pour 1 tableau, 20€ pour 2 tableaux, 25 € pour 3 tableaux.
- 12/Les horaires de convocations indiqués sont impératifs. Tout joueur non présent sur le terrain désigné de son nom 5 minutes après l'appel sera déclaré forfait par le juge-arbitre.
- 13/Seuls ont accès aux terrains les joueurs appelés à jouer.
- 14/Les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou de regrouper une catégorie faute de nombre suffisant de joueurs inscrits.
- 15/Les matchs sont en auto-arbitrage, ils seront joués en 2 sets gagnants de 21 points. Les finales seront arbitrées dans la mesure du possible.
- 16/Les joueurs ont 3 minutes d'échauffement à partir du moment où leur match a été annoncé.
- 17/Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à son match : raquettes et volants en nombre suffisant.

18/Tout joueur engagé et ne se présentant pas le jour de la compétition sera déclaré WO. Il devra justifier son absence dans un délai de 5 jours.

19/En cas de forfait non justifié, les droits d'engagement resteront acquis à l'organisateur après la constitution des tableaux.

20/Seul un représentant du club est autorisé à poser une réclamation à la table de marque. Les décisions du juge arbitre sont sans appel.

21/Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes.

22/Tout volant touchant une structure du gymnase (plafond, structure métallique...) sera compté « let » une fois au service puis faute pendant le jeu.

23/Les volants sont à la charge des joueurs et doivent être homologués par la FFBaD. En cas de désaccord, les volants officiels seront les Yonex AS20 pour les classés. Ils seront en vente sur le tournoi.

24/En cas de forfait d'un des joueurs d'une paire, le club fera son possible pour lui trouver un remplaçant.

25/Le règlement sera affiché à proximité de la table de marque.

26/La date limite d'inscription est fixée au 4 octobre 2024.

27/Les classements pris en compte seront ceux entrés en vigueur J-14 avant la date du tournoi.

28/Les tirages au sort des tableaux seront effectués au plus tard le 5 octobre 2024.

29/Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.

30/Tout participant devra se présenter à l'accueil dès son arrivée, au moins 30 mn avant le début de son premier match.

31/Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, accidents ou incidents.

32/ Des photos pourront être prises à l'occasion du tournoi. Si vous ne souhaitez pas que votre image soit utilisée, merci de le signaler à la table de marque.

33/Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles de ce règlement.